Fiche d'auto-évaluation et de validation par l'enseignant(e) - ARTS VISUELS - Histoire des arts
Document d'accompagnement de la grille proposée.

Le document proposé

Il s'agit d'un outil d'analyse, inscrit dans un processus de formation, dont la mise en œuvre doit être pensée dans un but réflexif. Il vise à amener l'enseignant à apprendre aux élèves à porter un regard critique sur eux-mêmes afin de faire des points réguliers sur leurs acquis et les compétences qui leur restent à développer ou approfondir, ceci à des moments précis de leur scolarité.
« Commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples » est une des compétences liées à l'autonomie et l'initiative, attendues à la fin du CM2 (programmes 2008).

Il peut-être utilisé sous la forme présentée, mais peut également servir de base à la création d'outils personnalisés, par chaque enseignant, en fonction de la spécificité de sa classe. Il est aussi tout à fait possible de construire ces outils avec les élèves.

L'auto-évaluation

Cette forme d'évaluation formative demande à être explicitée avec les élèves. Il est en effet nécessaire qu'ils saisissent les objectifs et la ou les formes d'auto-évaluation qui leur sont proposées.
Ils doivent également comprendre les critères permettant de compléter le document. Ces derniers devront êtres définis clairement, en fonction de chaque situation pédagogique choisie pour servir de support à la réflexion. La grille peut ainsi être remplie suite à un exercice écrit individuel portant sur des connaissances, à l'étude orale d'une œuvre lors d'une séance collective, lors de moments de recherches à l'aide de documents divers...

Les compétences listées visent des connaissances, des capacités et des attitudes.
Celles de la fin du cycle des apprentissages, indiquées dans les programmes 2008, sont notées en caractères gras.
Elles sont numérotées afin que l'enseignant puisse indiquer aux élèves celles qui sont prises en compte lors des évaluations successives.

Par exemple :
le 22 octobre 2008, 3 compétences ont été ciblées : les 1,3 et 5. (cases remplies en noir)
puis le 6 novembre : les 4, 6, 8, 12, 13, 25, 26 et 27 (en bleu)
enfin le 28 novembre : les 2, 21 et 23 (en vert).
L'élève change de couleur de stylo à chaque évaluation, afin de bien identifier le moment où sont effectuées les évaluations successives et complémentaires.

ARTS VISUELS - Histoire des arts

Nom : | **Prénom :** | **Classe :**

Fiche d'auto-évaluation et de validation par l'enseignant(e) **Compétences, connaissances, capacités, attitudes.** **Être capable de :**	**Date(s)** 22/10/2008 6/11/2008 28/11/2008			
	l'élève		**l'enseignant**	
Étude et analyse d'œuvres	**oui**	**non**	**oui**	**non**
Approche sensible				
1 - regarder attentivement une œuvre, en silence	X			
2 - faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit	X			
3 - **exprimer des impressions, des émotions**	X			
4 - **exprimer des préférences en utilisant ses connaissances**	X			
Approche descriptive	**oui**	**non**	**oui**	**non**
5 - **repérer et nommer des éléments constitutifs d'une œuvre**	X			
6 - identifier la nature de l'œuvre : dessin, peinture, collage, assemblage, installation, sculpture, photographie, cinéma, architecture.	X			
Approche interprétative	**oui**	**non**	**oui**	**non**
7 - émettre des hypothèses sur le sujet				
8 - émettre des hypothèses sur le sens de l'œuvre (les intentions de l'artiste, la finalité de l'œuvre)	X			
9 - émettre des hypothèses sur les choix de représentation (formes abstraites ou figuratives, réelles ou imaginaires...)				
10 - émettre des hypothèses sur les choix plastiques (supports, outils, médiums, matériaux, gestes utilisés)				
11 - émettre des hypothèses sur les choix des composantes (organisation des éléments, représentation de l'espace, couleurs, lumière...)				
Approche informative	**oui**	**non**	**oui**	**non**
12 - trouver des informations en lisant des documents	X			
13 - effectuer des recherches en utilisant des outils variés : dictionnaires, livres d 'art, revues, documentaires, TICE...		X		
La culture artistique	**oui**	**non**	**oui**	**non**
14 - reconnaître des œuvres préalablement étudiées				
15 - les décrire				
16 - les situer dans le temps et dans l'espace				
17 - identifier le domaine artistique dont elles relèvent				
18 - en détailler certains éléments constitutifs				
19 - mettre en relation plusieurs œuvres étudiées				
20 - connaître quelques éléments culturels d'un autre pays				
Le cahier de l'élève	**oui**	**non**	**oui**	**non**
21 - en comprendre la fonction (organiser et fixer les connaissances)	X			
22 - le compléter avec soin	X			X
23 - s'y référer pour retrouver ou mémoriser des connaissances				
24 - l'enrichir par des apports personnels				
Maîtrise de la langue française	**oui**	**non**	**oui**	**non**
25 - participer aux échanges de manière constructive	X			
26 - donner un point de vue argumenté		X		
27 - **utiliser quelques termes du vocabulaire spécifique aux arts visuels à l'oral et à l'écrit**	X			

** les compétences de fin de cycle sont indiquées en caractères gras.*

E. Mahé - CPD Arts visuels - IA 17

Il serait bien de limiter le nombre de compétences visées, lors de la première utilisation du document, pour l'augmenter par la suite, lorsque sa forme est devenue familière aux élèves.

Par exemple :
Le 22 octobre, 3 items seulement ont été validés.
Lors de cette séance, l'attention a surtout été portée sur le contenu, l'objectif, la forme et la façon de remplir la grille.

Les compétences non évaluées sur la période d'utilisation de la grille seront notées sur une autre fiche. La seconde version de la grille, permettant 6 évaluations successives, peut également être utilisée par la suite.

La confrontation avec l'enseignant doit permettre une réflexion ultérieure et des explicitations.

Lors de la validation, il est possible de remplir l'ensemble des cases ou simplement de noter les points de désaccord en rouge, comme sur l'exemple.
Toutes les cases non reprises sont considérées comme exactes.

Les compétences non validées sont amenées à être discutées et doivent conduire à une réflexion sur les moyens et aides à mettre en place pour faciliter leur acquisition future.

- *Les enseignants expérimentant ce document sont invités à faire part de leurs remarques sur les difficultés rencontrées lors de son utilisation, aux conseillères pédagogiques en arts visuels de Charente-Maritime, afin de permettre leur amélioration.*
- *Toutes créations d'outils d'évaluation sont les bienvenues en vue d'une mutualisation.*

Eléna Mahé – CPD Arts visuels – IA 17

Fiche d'auto-évaluation et de validation par l'enseignant(e) - ARTS VISUELS - Histoire des arts
Document d'accompagnement de la grille proposée.

Le document proposé

Il s'agit d'un outil d'analyse, inscrit dans un processus de formation, dont la mise en œuvre doit être pensée dans un but réflexif. Il vise à amener l'enseignant à apprendre aux élèves à porter un regard critique sur eux-mêmes afin de faire des points réguliers sur leurs acquis et les compétences qui leur restent à développer ou approfondir, ceci à des moments précis de leur scolarité.
« Commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples » est une des compétences liées à l'autonomie et l'initiative, attendues à la fin du CM2 (programmes 2008).

Il peut-être utilisé sous la forme présentée, mais peut également servir de base à la création d'outils personnalisés, par chaque enseignant, en fonction de la spécificité de sa classe. Il est aussi tout à fait possible de construire ces outils avec les élèves.

L'auto-évaluation

Cette forme d'évaluation formative demande à être explicitée avec les élèves. Il est en effet nécessaire qu'ils saisissent les objectifs et la ou les formes d'auto-évaluation qui leur sont proposées.
Ils doivent également comprendre les critères permettant de compléter le document. Ces derniers devront êtres définis clairement, en fonction de chaque situation pédagogique choisie pour servir de support à la réflexion. La grille peut ainsi être remplie suite à un exercice écrit individuel portant sur des connaissances, à l'étude orale d'une œuvre lors d'une séance collective, lors de moments de recherches à l'aide de documents divers...

Les compétences listées visent des connaissances, des capacités et des attitudes.
Celles de la fin du cycle des apprentissages, indiquées dans les programmes 2008, sont notées en caractères gras.
Elles sont numérotées afin que l'enseignant puisse indiquer aux élèves celles qui sont prises en compte lors des évaluations successives.

Par exemple :
le 22 octobre 2008, 3 compétences ont été ciblées : les 1,3 et 5. (cases remplies en noir).
puis le 6 novembre : les 4, 6, 8, 12, 13, 25, 26 et 27 (en bleu)
enfin le 28 novembre : les 2, 21 et 23 (en vert).
L'élève change de couleur de stylo à chaque évaluation, afin de bien identifier le moment où sont effectuées les évaluations successives et complémentaires.

Il serait bien de limiter le nombre de compétences visées, lors de la première utilisation du document, pour l'augmenter par la suite, lorsque sa forme est devenue familière aux élèves.

Par exemple, dans la colonne 2 :
Le 22 octobre, 3 items seulement ont été validés.
Lors de cette séance, l'attention a surtout été portée sur le contenu, l'objectif, la forme et la façon de remplir la grille.
Le 11 décembre, il a été possible de remplir 11 items à la suite, le document étant devenu familier aux élèves, après les trois précédentes utilisations.

ARTS VISUELS - Histoire des arts

Nom:	Prénom :	Classe :						
Fiche d'auto-évaluation et de validation par l'enseignant(e) Compétences, connaissances, capacités, attitudes. Être capable de :	Date(s) 22/10/2008 6/11/2008 28/11/2008				Date(s) 11/12/2008 5/01/2009 3/02/2009			
Étude et analyse d'œuvres	l'élève		l'enseignant		l'élève		l'enseignant	
Approche sensible	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
1 - regarder attentivement une œuvre, en silence	X				X			
2 - faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit	X				X			
3 - exprimer des impressions, des émotions	X				X			
4 - exprimer des préférences en utilisant ses connaissances	X				X			
Approche descriptive	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
5 - repérer et nommer des éléments constitutifs d'une œuvre	X				X			
6 - identifier la nature de l'œuvre : dessin, peinture, collage, assemblage, installation, sculpture, photographie, cinéma, architecture.	X				X			
Approche interprétative	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
7 - émettre des hypothèses sur le sujet					X			
8 - émettre des hypothèses sur le sens de l'œuvre (les intentions de l'artiste, la finalité de l'œuvre)	X				X			
9 - émettre des hypothèses sur les choix de représentation (formes abstraites ou figuratives, réelles ou imaginaires...)					X			
10 - émettre des hypothèses sur les choix plastiques (supports, outils, médiums, matériaux, gestes utilisés)					(X) →			X
11 - émettre des hypothèses sur les choix des composantes (organisation des éléments, représentation de l'espace,couleurs, lumière...)					(X) →			X
Approche informative	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
12 - trouver des informations en lisant des documents	X				X			
13 - effectuer des recherches en utilisant des outils variés : dictionnaires, livres d 'art, revues, documentaires, TICE...		X			X			
La culture artistique	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
14 - reconnaître des œuvres préalablement étudiées					X			
15 - les décrire					X			
16 - les situer dans le temps et dans l'espace						X		
17 - identifier le domaine artistique dont elles relèvent					X			
18 - en détailler certains éléments constitutifs					X			
19 - mettre en relation plusieurs œuvres étudiées						(X) →	X	
20 - connaître quelques éléments culturels d'un autre pays					X			
Le cahier de l'élève	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
21 - en comprendre la fonction (organiser et fixer les connaissances)	X				X			
22 - le compléter avec soin	(X) →			X	X			
23 - s'y référer pour retrouver ou mémoriser des connaissances					X			
24 - l'enrichir par des apports personnels					X			
Maîtrise de la langue française	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
25 - participer aux échanges de manière constructive	X				X			
26 - donner un point de vue argumenté		X			X			
27 - utiliser quelques termes du vocabulaire spécifique aux arts visuels à l'oral et à l'écrit	X				X			

** les compétences de fin de cycle sont indiquées en caractères gras.*

E. Mahé - CPD Arts visuels - IA 17

La confrontation avec l'enseignant doit permettre une réflexion ultérieure et des explicitations.

Lors de la validation, il est possible de remplir l'ensemble des cases ou simplement de noter les points de désaccord en rouge, comme sur l'exemple.
Toutes les cases non reprises sont considérées comme exactes.

Les compétences non validées sont amenées à être discutées et doivent conduire à une réflexion sur les moyens et aides à mettre en place pour faciliter leur acquisition future.

- *Les enseignants expérimentant ce document sont invités à faire part de leurs remarques sur les difficultés rencontrées lors de son utilisation, aux conseillères pédagogiques en arts visuels de Charente-Maritime, afin de permettre leur amélioration.*
- *Toutes créations d'outils d'évaluation sont les bienvenues en vue d'une mutualisation.*

Eléna Mahé – CPD Arts visuels – IA 17